

---

Lettres des administrateurs du district de Bourg (Bec-d'Ambès) et du corps municipal de la commune, qui annoncent l'affermissement du républicanisme, et demandent la prorogation de la mission des représentants Ysabeau et Tallien, lors de la séance du 16 frimaire an II (6 décembre 1793)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Lettres des administrateurs du district de Bourg (Bec-d'Ambès) et du corps municipal de la commune, qui annoncent l'affermissement du républicanisme, et demandent la prorogation de la mission des représentants Ysabeau et Tallien, lors de la séance du 16 frimaire an II (6 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) pp. 5-6;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1913\\_num\\_81\\_1\\_38130\\_t1\\_0005\\_0000\\_7](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38130_t1_0005_0000_7);

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

populaire, pouvant être très utile à ses concitoyens en cette ville dans la circonstance présente, sera prié de rester à Beaugency où il sera plus nécessaire vu ses connaissances locales qu'à son poste de membre du conseil général du département et que l'administration supérieure sera invitée d'accéder à cet arrangement ;

Et 20<sup>e</sup> expéditions du présent seront adressées tant au directeur du département qu'à la Convention. Semblable expédition sera aussi remise aux citoyens Chevalier, Lerond et Deby, commissaires de Blois.

Fait et arrêté lesdits jour et an.

*Pour copie conforme :*

YVONNEAU, secrétaire.

Les citoyens de la Montagne-île-Républicaine, ci-devant Saint-Martin-île-de-Ré, écrivent à la Convention nationale que les traits de barbarie et de férocité exercés sur leurs mandataires et leurs guerriers par les infâmes agents de l'imbécile George et du scélérat Pitt, leur ont inspiré tant d'horreur, que la vengeance est, dans leur île, le cri de tous les Républicains; ils invitent la Convention à ne pas abandonner le gouvernail que le vaisseau ne soit rendu au port. Le fanatisme n'existe plus dans leur île; leurs ci-devant églises sont dépouillées; tous les effets en argent ont pris la route de la Monnaie, où ils deviendront plus utiles sous tous les rapports.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

*Suit la lettre des citoyens de la Montagne, île républicaine, ci-devant Saint-Martin-île-de-Ré (2).*

« La Montagne, île républicaine, ci-devant Saint-Martin-île-de-Ré, le 6 frimaire, l'an II de la République, une et indivisible.

*A la Convention nationale.*

« Citoyens représentants,

« Les traits de barbarie et de férocité exercés sur nos mandataires et nos guerriers par les infâmes agents de l'imbécile George et du scélérat Pitt, nous ont inspiré tant d'horreur, que la vengeance est ici le premier cri de tous nos républicains.

« Pères de la patrie, n'abandonnez pas le gouvernail que le vaisseau ne soit rendu au port. Dirigez notre courage et notre ressentiment, et vous verrez que la satisfaction que nous en tirerons sera digne de nous et proportionnée aux crimes de nos ennemis. Procurez à nos phalanges guerrières les moyens de faire une descente en Angleterre, et Londres, cette nouvelle Carthage, où ils ont délibéré notre ruine, deviendra le lieu de leur supplice et de leur tombeau.

« Mandataires, nous croyons devoir vous assurer que le fanatisme n'existe plus dans notre

île; il a été terrassé sans retour. Nos ci-devant églises ont été changées en temples de vérité, après avoir été dépouillées de tous les emblèmes de la superstition. Tous les effets en argent appartenant à ces mêmes églises, ont pris la route de la Monnaie où ils deviendront plus utiles sous tous les rapports.

« Salut et fraternité.

« Les citoyens composant la Société républicaine de la Montagne. »

*(Suivent 75 signatures.)*

Les citoyens de Bourg, département du Bec-d'Ambès, annoncent à la Convention nationale que la liberté et le républicanisme sont affermis dans ce département; ils demandent que la mission des commissaires Isabeau (Ysabeau) et Tallien soit prorogée, pour que l'amour et la reconnaissance des bons citoyens les dédommagent des outrages qu'ils ont reçus des cannibales stipendiés de Pitt et de Cobourg : ils ajoutent que l'espoir de tous les bons citoyens n'a d'autre appui que la Montagne; que le leur ne sera pas vain. La municipalité de cette commune envoie une croix de Saint-Louis.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

*Suit la lettre des administrateurs du district de Bourg, du conseil général de la commune et du comité de surveillance dudit lieu (2).*

*Les administrateurs du district de Bourg, le conseil général de la commune et le comité de surveillance dudit lieu, à la Convention nationale.*

« Bourg, département du Bec-d'Ambès, le 6 frimaire de la 2<sup>e</sup> année de la République française, une et indivisible.

« Citoyens représentants,

« La liberté et le républicanisme sont affermis dans ce département par les soins et le zèle de vos commissaires Ysabeau et Tallien, et les patriotes, électrisés par leurs discours énergiques et leur présence, s'alarment du bruit qui se répand qu'ils vont quitter une mission si digne des commissaires de la Montagne. Les traités se réjouiraient sans doute, mais les citoyens qui mettent au-dessus de tout le salut de la patrie en seraient inconsolables.

« Qu'ils (*sic*) restent donc parmi nous, ces colonnes de la liberté; l'amour et la reconnaissance des bons citoyens les dédommageront des outrages qu'ils ont reçus des cannibales stipendiés de Pitt et de Cobourg. Ils étoufferont dans leur antre, tous ces tigres altérés du sang des patriotes, que des listes fatales (et sur lesquelles nous occupions sans doute le premier rang, comme ayant déjoué leurs manœuvres) avaient déjà désignés aux poignards des assassins. Citoyens représentants, l'espoir de tous les bons citoyens n'a d'autre appui que la Montagne, le nôtre ne sera pas vain. »

*(Suivent 28 signatures.)*

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 3.

(2) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 834. *Bulletin de la Convention* du 6<sup>e</sup> jour de la 2<sup>e</sup> décade du 3<sup>e</sup> mois de l'an II (vendredi 6 décembre 1793).

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 3

(2) *Archives nationales*, carton C 284, dossier 823

*Le corps municipal de la commune de Bourg, au citoyen Président de la Convention nationale* (1).

Bourg, département du Boc-d'Ambès, le nonidi 9 frimaire, l'an II de la République française, une et indivisible.

« Citoyen Président,

« Nous venons de recevoir à l'instant une croix de Saint-Louis qui nous a été adressée par un vieux militaire de notre commune, détenu dans la maison d'arrêt. Nous nous empressons de vous faire parvenir cette prétendue décoration militaire qui, le plus souvent, était prodiguée aux valets des tyrans. Nous exécuterons les valets et les tyrans, tout notre amour, toute notre confiance et tous nos respects sont pour la Convention nationale.

« *Les Républicains composant le corps municipal de la commune de Bourg.*

« LABADIE, maire; GELLIBERT, secrétaire-greffier. »

**La Société populaire de Mont-de-Marsan s'élève avec force contre la caste des riches qui voulait lier la France avec des chaînes d'or; elle demande que la Convention nationale décrète que les riches de toutes les villes en insurrection paieront les frais de la guerre et des mesures qu'il aura fallu prendre pour les ramener à leur devoir.**

**Insertion au « Bulletin » et renvoyé au comité de Salut public (2).**

COMPTE RENDU du *Bulletin de la Convention* (3).

Vous avez foudroyé deux castes orgueilleuses, dit la Société populaire de Mont-de-Marsan; et une nouvelle caste, celle des riches, prétendait s'élever sur leurs débris et lier la France avec des chaînes d'or. Les grands théâtres de l'opulence, tels que Lyon, Bordeaux, Marseille et Toulon, ont été les principaux foyers de l'insurrection. Décrêtez que les riches de toutes les villes en insurrection paieront les frais de la guerre et des mesures qu'il aura fallu prendre pour les ramener à leur devoir.

Renvoyé au comité de Salut public.

**La Société républicaine de Tonnay-Boutonne, département de la Charente-Inférieure, remercie la Convention nationale des bons et salutaires effets que lui font ressentir ses pénibles travaux, et surtout le dessèchement de ce fangeux marais. Elle ne veut plus respirer que l'air pur de cette montagne de la liberté; ses derniers cris seront ceux de : Vive la Montagne chérie! vive la République une et indivisible!**

**Mention honorable, insertion au « Bulletin » (4).**

*Suit l'adresse de la société populaire de Tonnay-Boutonne* (1).

*Aux citoyens représentants du peuple français.*

« Tonnay-Boutonne, le 19<sup>e</sup> jour de brumaire, l'an II de la République, une et indivisible.

« Citoyens,

« C'est donc à vos grands talents, à toutes vos veilles, à votre sublime énergie qui caractérise les vrais républicains, que nous devons la disparition du sol de la liberté de ces différentes langues de marais infects qui existaient auprès de vous et qui, insensiblement, auraient empoisonné la République entière.

« Déjà, citoyens représentants, nous nous ressentons des effets salutaires qu'a produit le dessèchement d'un marais qui, sans vous, nous eût fait tomber tous en corruption. Déjà nous commençons à respirer l'air pur et salubre de cette superbe et, tout à la fois, forte et terrible Montagne, que nous nommons ici Montagne de la Liberté et de l'Égalité. Nous avons tous juré que nous ne voulions désormais respirer d'autre air que celui qui nous sera soufflé par elle. Nous vous réitérons ici nos serments et nous saurons mourir plutôt que de les violer.

« Forts de nos sentiments, vous apprendrez, citoyens représentants, que nos derniers cris seront ceux de : *Vive la Montagne! vive la République, une et indivisible! vive la liberté et l'égalité!*

« *La Société républicaine de Tonnay-Boutonne et sans-culottide, district de Saint-Jean-d'Angely, département de la Charente-Inférieure.*

« BALLANGER, président; REGNIER, secrétaire; PARADIS, secrétaire. »

**Le citoyen Dumoulin, administrateur du département de la Dordogne, fait part à la Convention nationale que dans ce département l'esprit public est élevé à la hauteur de la Révolution; qu'il n'y a plus de clergé, plus de fanatisme; que l'or et l'argent roulent; que tout le monde brigue l'honneur d'avoir à soi des assignats républicains et que 40 prêtres ont abjuré leurs fonctions sacerdotales.**

**Mention honorable, insertion au « Bulletin » (2).**

*Suit la lettre du citoyen Dumoulin* (3).

« Périgueux, le 2 de frimaire, l'an II de la République une et indivisible.

« Citoyen Président,

« L'Assemblée nationale n'apprendra sans doute pas sans plaisir que dans le département de la Dordogne l'esprit public est élevé, fort et bon. Plus de clergé, plus de fanatisme. L'or et l'argent roulent, tout le monde brigue l'honneur d'avoir à soi des assignats républicains. Frappez, frappez et l'égalité triomphe.

(1) *Archives nationales*, carton C 283, dossier 811.

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 4.

(3) *Premier supplément au Bulletin de la Convention* du 6<sup>e</sup> jour de la 2<sup>e</sup> décade du 3<sup>e</sup> mois de l'an II (vendredi 6 décembre 1793).

(4) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 4.

(1) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 834.

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 4.

(3) *Archives nationales*, carton C 284, dossier 823.